



Inscription en Master 1 -et date d'inscription

Par **DARKFACE13300**, le **23/07/2018** à **14:04**

bonjour,

Ma fille licenciée LEA a été admise sur liste principale dans un IAE, après entretien. Un délai de 10 jours était ouvert pour s'inscrire en ligne. Par suite de divers errements elle n'a pu tenter de s'inscrire que le 13è jour sans aboutir en intégralité (envoi des justificatifs faits mais impossible de régler en ligne les droits d'inscription). Elle a reçu un mail du secrétariat lui disant que sa place avait été donnée à un candidat reçu sur la liste complémentaire et que ce n'était qu'en cas d'un éventuel désistement de ladite liste complémentaire qu'elle serait peut-être rattrapable fin août.

Aucun recours ne semble possible même gracieux ? Merci de me donner votre éclairage.